

PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DES SECURITES

Cergy-Pontoise, le

Bureau de la sécurité intérieure

Commission médicale des permis de
conduire

Tél : 01-34-23-36-19

courriel : [commission-medicaled@val-
doise.gouv.fr](mailto:commission-medicaled@val-doise.gouv.fr)

**COMMISSION MEDICALE DES PERMIS
DE CONDUIRE**

M
Né(e) le

Analyses à effectuer :

Dépenses non remboursées par la sécurité sociale

*Prévoir de vous présenter au laboratoire de votre choix dès
réception de l'ordonnance . Les résultats seront à remettre le jour
du rendez-vous en sous-préfecture*

-NFS

-GAMMA G.T.

-CDT

Nous vous remercions de faire confirmer l'identité de l'intéressé(e).

**ATTENTION LE COUT DE L'ANALYSE N'EST PAS REMBOURSABLE AUPRES DE LA
SECURITE SOCIALE AUCUNE FACTURE NE PEUT VOUS ETRE DELIVREE**

Modifié 18/04/2017



Internet des services de l'Etat dans le département: <http://www.val-doise.gouv.fr>
5, avenue Bernard Hirsch – CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX– Tél. : 01 34 20 95 95 – Fax :
01.34.20.94.42

